

Les métiers de l'EEDD : des métiers comme les autres ?

Entretien avec Jean-Luc Saulnier, directeur du CPIE Bresse du Jura
et Lawrence Guillaume, formateur, fondateur de Tussiliq

Tous deux sont formateurs : l'un se situe du côté des employeurs en tant que directeur d'un CPIE, l'autre est animateur nature. Jean-Luc Saulnier et Lawrence Guillaume apportent un éclairage sur les difficultés auxquelles se heurte leur profession.



■ Pensez-vous qu'il soit facile de se repérer dans les métiers et les formations de l'EEDD ?

JLS : De l'extérieur, il n'est pas facile d'y voir clair dans les formations en EEDD car les métiers de l'EEDD sont eux-mêmes peu connus et mal identifiés. Ce sont des métiers « de niche ». Aujourd'hui, que met-on derrière les métiers de l'EEDD ? On y met à la fois les ambassadeurs de tri, les animateurs en charge de l'accompagnement des Agendas 21, les animateurs de périscolaire... Les appellations et les codifications sont multiples et sources de confusion. De mon point de vue, ce sont les employeurs qui doivent travailler à améliorer la lisibilité des métiers de l'EEDD. Nous devons mieux nous structurer et mieux valoriser notre profession pour une meilleure reconnaissance. Face à ce constat et en tant qu'employeurs, les 80 CPIE, à travers l'Union nationale des CPIE, ont pris l'initiative de décrire les profils de postes existants au sein de leurs structures.

■ Que se cache-t-il derrière le manque de reconnaissance des métiers de l'EEDD ?

JLS : Pour parler clairement, les métiers de l'EEDD souffrent de niveaux de salaire très bas. Quand on a un bac+5 et qu'on reste proche du SMIC pendant des années, ça n'est pas très motivant ! Les prestations ne sont pas payées à hauteur de ce qu'elles devraient. Pour une partie des emplois, on pourrait réfléchir à une indexation des salaires sur ceux des enseignants qui est une profession proche. Mais aujourd'hui, les choses ne sont pas regardées sous cet angle. Pourtant, la prestation en EEDD a un coût. Mais tout cela constitue un sujet complexe car l'EEDD est au carrefour de l'éducation et de l'environnement, deux domaines relevant du bien commun et non pas du secteur marchand. C'est un peu



Crédit : Alterre-Bourgogne

Un groupe d'adultes en pleine réflexion sur la construction d'une ville durable

Nous ne nous limitons pas à divertir, nous donnons aux publics des clés pour comprendre le monde.

Nous ne nous bornons pas à transmettre de la donnée, nous l'interprétons et lui donnons du sens.

comme si, de ce fait, l'éducation au développement durable ne devait pas être payante au juste prix. Aujourd'hui, on se rend compte des conséquences engendrées par les activités humaines sur l'environnement. Ces conséquences ont un coût qui n'a pas été évalué. Or le coût de l'éducation à l'environnement est pour partie le prix « environnemental » de ces conséquences. Quoi qu'il en soit, la situation est ce qu'elle est, et qu'il s'agisse de réparer nos erreurs ou d'anticiper les changements à venir, l'EEDD a un rôle à jouer.

LG : Les métiers de l'EEDD souffrent du regard de la société : au mieux ils n'évoquent pas grand-chose, au pire ils souffrent d'une image peu valorisante ! Il faudra probablement recourir à la création d'un syndicat professionnel pour faire évoluer le regard porté sur les métiers de l'EEDD, définir un niveau d'exigence en termes de formation pour ses acteurs. Cela permettra de protéger et de valoriser les savoir-faire et les compétences à la fois sur les aspects pédagogiques et les aspects technico-scientifiques.

■ Comment les prescripteurs peuvent-ils s'assurer de la qualité d'une prestation ?

JLS : Un prescripteur peut s'adresser soit à une personne, soit à une structure. Dans le 1^{er} cas, il peut lui demander ses diplômes, ses références. Dans le 2^e cas, il existe une labellisation dans



Crédit : Alterre Bourgogne

le cadre de l'éducation populaire et de l'éducation nationale qui fonctionne par le biais d'agréments. Mais on pourrait envisager un agrément spécifique à l'éducation à l'environnement, qui soit une reconnaissance de la qualité pédagogique de la structure, de type norme ISO, qui permet de certifier une qualité de service. Les structures pourraient entreprendre des démarches pour se positionner et faire reconnaître la qualité pédagogique de leurs services. Cela implique de progresser en termes d'évaluation, de mise en place de schémas de qualité. La formation des personnes n'étant qu'une partie de la qualité.

■ Pensez-vous que la formation soit satisfaisante en Bourgogne ?

LG : Aujourd'hui, il y a essentiellement deux voies principales pour arriver aux métiers de l'EEDD : la filière universitaire, qu'on pourrait qualifier de technico-scientifique, et la filière de l'animation et de l'éducation populaire. Dans un cas comme dans l'autre, le résultat n'est pas idéal. Soit on a de jeunes professionnels de l'animation, de l'éducation, qui manquent parfois de connaissances techniques et scientifiques, soit on a d'excellents techniciens à qui il manque tout ou partie du volet pédagogique. Or, notre mission est de faire passer le courant entre la connaissance, les publics, les milieux, de créer une étincelle. Nous ne nous limitons pas à divertir, nous donnons aux publics des clés pour comprendre le monde. Nous ne nous bornons pas à transmettre de la donnée, nous l'interprétons et lui donnons du sens. Ce fossé entre les deux filières doit être comblé.

En Bourgogne, les solutions visant à répondre au problème de filière relèvent souvent de la formation continue « informelle » à travers des réseaux et des dispositifs comme le SFFERE et CIRCAETE. Des acteurs de l'EEDD arrivent ainsi à approfondir, parfaire leurs compétences, mais il leur faut pour cela de la disponibilité et beaucoup de motivation ! Non seulement ils doivent trouver ces formations mais en plus elles ne sont pas qualifiantes. L'avantage, c'est que certaines sont gratuites, ce qui ne signifie pas qu'elles soient sans valeur ni coûts. Bien des acteurs institutionnels sont convaincus de leur utilité. Et cela représente un vrai atout pour la Bourgogne.

Lawrence Guillaume anime une formation « Interprétation » à destination des professionnels de l'EEDD. Il examine une tête « bizarre », en l'occurrence le crâne d'un chevreuil présentant une anomalie dans la croissance d'un des deux bois, qui peut être causée par un accident, une blessure, une infection... Les chasseurs choisissent souvent de « prélever » en priorité les animaux présentant ces anomalies.



Le CPIE Bresse du Jura pilote pour l'Union régionale des CPIE de Franche-Comté plusieurs formations initiales : animateur environnement et développement durable (BPJEPS), coordonnateur d'actions en EEDD (DEJEPS) et éco-interprète (chef de projet en éducation à l'environnement). La formation d'éco-interprète est la seule qui soit proposée en France à l'heure actuelle.

→ En savoir plus : www.cpie-bresse-jura.org

